

TARIFS POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES 2019

(à compter du 15 mars 2019)

DÉTAIL	HT	TVA 20%	TTC
MISE EN BIÈRE AU DOMICILE	G R A T U I T		
CÉRÉMONIE COMPLÈTE : cérémonie religieuse + INHUMATION	0.83	0.17	1.00 €
CÉRÉMONIE SIMPLE : INHUMATION sans cérémonie religieuse	0.83	0.17	1.00 €
OUVERTURE ET FERMETURE DE CAVEAU NEUF (effectué par les PF Municipales de Mouans-Sartoux)	G R A T U I T		
CREUSEMENT ET REMBLAIEMENT D'UNE CONCESSION EN TERRE	150.00	30.00	180.00 €
RECUEIL 1 CORPS EN CAVEAU Ajouter 60,00 € par corps supplémentaires	50.00	10.00	60.00 €
RECUEIL 1 CORPS EN TERRE Ajouter 60,00 € par corps supplémentaires	50.00	10.00	60.00 €
ARRIVÉE DIRECTE URNE CRÉMATISTE Ouverture et fermeture de l'emplacement, sans cérémonie effectué par les PF Municipales de Mouans-Sartoux	37.50	7.50	45.00 €
TAXE ARRIVÉE D'UN CORPS EN CERCUEIL	0.00	0.00	0.00
TAXE DÉPART D'UN CORPS EN CERCUEIL	0.00	0.00	0.00
VACATION POLICE MUNICIPALE DÉPART DE CERCUEIL POUR CRÉMATION OU DÉPART POUR L'ÉTRANGER			20.00 €

Les sommes peuvent être réglées en espèces au Régisseur des Pompes Funèbres,
par virement bancaires ou par chèque à l'ordre du Régisseur des Recettes
Pompes Funèbres de Mouans-Sartoux
Mairie, Service des Pompes Funèbres,

BP 25 06371 MOUANS-SARTOUX CEDEX